Département de l'Aude Arrondissement de NARBONNE

MAIRIE DE MONTBRUN-DES-CORBIERES

AVIS A LA POPULATION

Montbrun, le 27 mars 2024,

Montbrunoises, Montbrunois,

Il ne vous a pas échappé que notre commune connait actuellement des problèmes d'alimentation en eau potable.

Hormis la sècheresse chronique qui sévit sur notre territoire la principale raison vient du fait que les travaux engagés par l'établissement public voies navigables de France sur le Canal du Midi ont duré plus longtemps que prévu avec pour conséquence l'assèchement de la nappe phréatique entrainant un tarissement progressif du puits de captage commun à Montbrun et Roquecourbe.

Dans l'attente de la finalisation des travaux, la CCRLCM a mis à disposition des Communes de Puichéric, Castelnau d'Aude, Escales, Roquecourbe Minervois et Montbrun des Corbières, une pompe installée le 22 mars 2024.

Sachant que la durée d'infiltration de la nappe phréatique pour l'alimentation du puits de captage est d'environ 20 jours, la situation restera tendue durant ce délai.

Nous devrions retrouver ensuite une alimentation en eau relativement normale.

A ce jour, pour palier à ce manque de débit, nous alimentons temporairement le château d'eau par camion-citerne avec de l'eau provenant de Conilhac Corbières.

Nous vous invitons à respecter l'arrêté préfectoral N° DDTM-SAFEB-2024-003 qui interdit le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses, le lavage des voitures, ...

Sachez que votre équipe municipale est à la tâche afin d'éviter une pénurie d'eau potable.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurances de mes salutations les plus distinguées.

P.S : Il est possible que des turbidités **n'affectant pas la potabilité** de l'eau apparaissent suite au remplissage du château par camions citernes.

Le Maire Claude BOUTET Et son conseil municipal

